

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



### L'éditorial de Monsieur le Maire,

Quel avenir pour les communes et les communautés de communes ?

La réforme des collectivités territoriales va entraîner un certain nombre de changements dans l'administration communale, avec à mon point de vue, une perte de ce qui fait la spécificité de notre pays : la démocratie de proximité.

Malgré des avis contraires formulés par une majorité des conseils municipaux, nous nous dirigeons vers la solution imposée par l'état, à savoir, une fusion des cinq intercommunalités composant les Vals du Dauphiné.

En ce qui concerne La Chapelle, le conseil municipal a émis le souhait de pouvoir se regrouper avec les communautés dont le bassin de vie est constitué autour de la ville Sous-préfecture.

Le conseil municipal s'inquiète de la gouvernance de cet attelage où les décisions seront prises par un conseil communautaire ne reflétant pas la réalité du terrain.

Il faut savoir que nous ne serions représentés que par un membre au sein de la future structure, dans le meilleur des cas deux.

En conclusion, il faudra passer par des accords politiques, bien loin de ce qui se passe actuellement.

Il est clair que sans le dire textuellement cette réforme vise à la mise à l'écart des communes.

Chers concitoyens, n'hésitez pas à poser des questions et donner votre avis. Nous ferons remonter vos doléances vers les décideurs car rien ne serait pire qu'une réforme allant à l'encontre de vos souhaits.

En attendant ces peu réjouissantes perspectives votre municipalité continue d'avancer et d'œuvrer pour le bien-être de la commune et de ses habitants. Vous prendrez connaissance des réalisations en cours et à venir dans ce bulletin.

Bonne reprise à tous petits et grands.

Jean Gallien, Maire

### Informations pratiques – derniers événements

**LISTES ELECTORALES : En vue des prochaines élections, bien vouloir vérifier auprès du secrétariat de mairie, votre inscription sur les listes électorales de la commune.**



A La Chapelle de La Tour la tradition veut que pour mémoire une rue de notre village porte le nom de ses anciens magistrats.

Donc, suite au décès de Mr BARRAL le conseil municipal a décidé qu'une rue porterait son nom. C'est le 14 juillet 2011 que nous avons inauguré la **rue Désiré Barral** ancien Maire, en présence de sa famille, de ses amis et des habitants de la commune. Le passage du Centre portera désormais le nom de celui qui fut le premier magistrat de la commune de 1971 à 1977. Cette rue est celle où l'on pouvait le rencontrer souvent en train de soigner ses chevaux dont il avait fait sa passion à l'heure de la retraite. C'est là aussi qu'il avait exercé son activité professionnelle et rencontré son épouse Marcelle. Merci à tous ceux qui se sont associés à cette cérémonie.

### Le centre de loisirs à l'heure d'automne :

Les vacances d'été se sont bien vite terminées, le soleil a mis son veston mais le centre de loisirs « La Ruche » lui, reste fidèle au poste et ouvrira ses portes du 24 au 28 octobre 2011 à la petite école du village. Si vous souhaitez inscrire vos enfants pour cette semaine de Toussaint sous le signe de la bonne humeur, rien de plus simple : demandez un dossier d'inscription auprès d'Estelle Monnet, directrice du séjour au 06.64.38.42.27 ou par mail à [estelle.monnet@sfr.fr](mailto:estelle.monnet@sfr.fr). Au programme, mini jeux et jeux géants avec en prime une journée au Parc Max Aventure à Chambéry, de quoi régaler petits et grands !



**Le conseil des enfants :** Pour cette première année, le conseil des enfants, composé de 14 élu(e)s, a voté deux thèmes soit Sports et loisirs et Environnement. La motivation des enfants n'a d'égale que leur sérieux à mener à bien des projets dans l'intérêt de notre commune et cela se reflète dans leur discussion lors des assemblées qui sont programmées régulièrement tout au long de l'année.

La prochaine assemblée plénière, ouverte au public, aura d'ailleurs lieu le 2 décembre 2011 à 18h30 à la salle d'animation rurale.

## Une nouveauté : un résumé des délibérations prises par le conseil municipal de janvier à septembre 2011

- Signature d'une convention complète avec la SPA : *accueil chiens et chats errants ou en divagation sur la voie publique avec capture et transport pour un coût de 0.31 € par an et par habitant.*
- Renouvellement des contrats d'Assurances
- Acquisition d'un véhicule de type Citroën Nemo (8 842.76 € TTC)
- Réfection de la Mairie :
  - vitrification du parquet (1 352.68 € TTC (Ent. BOREL)
  - peinture (Ent. GOURGUECHON 5 766.05 € TTC).
- Installation d'un jardin du souvenir au cimetière (Stèle – bordures – galets – 2 bancs – 1 table de recueillement – 1 colonne du souvenir) : 5 481 € TTC
- En hommage à Désiré BARRAL, ancien Maire, la rue « Passage du Centre » a été rebaptisée « rue Désiré Barral ».
- Réouverture de la bibliothèque de La Chapelle de la Tour en réseau avec les médiathèques des Vallons de la Tour
- Achat de la licence IV du café GENIN au prix de 10 000 €
- Mise en place d'une participation de 150 € pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir
- Création d'une commission LOGEMENT pour l'attribution des logements locatifs
- Mise en place d'un conseil municipal d'enfants (14 enfants élus) (et création d'un comité consultatif de 6 parents et 2 élus)
- **PERSONNEL :**
  - Décision de renouveler le contrat aidé de Patrick VARLOUD, un agent technique à compter du 1<sup>er</sup> mai.
  - Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, sur la base de 130 heures par mois, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2011, poste attribué à Alfred BIANCHIN
- **TRAVAUX d'ENTRETIEN :**
  - Remplacement de la clôture du groupe scolaire primaire pour 4 685 €
  - Travaux voirie
  - Parking de l'église (bordure – revêtement)
  - Revêtement arrière du gymnase
  - Cheminement piéton vers école
  - Cheminement piéton à Sorlin
  - Marquage au sol des voies communales
  - Entretien de l'ensemble des voies communales (PATA)
- **Commission Animation :**
  - la journée « Nettoyage de Printemps » du 2 avril. Augmentation des participants (50 personnes, dont 6 membre de l'ACCA, 6 membres des conscrits).
  - tarifs pour perte ou casse de matériel :  
Couteau 2.50 € - Fourchette 2 € - Cuillère 1€ - Verre 1€ - Assiette 4€
- **TRAVAUX AMENAGEMENT « hameau du MOLLARD »**
  - TRAVAUX sur RESEAU de DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE  
Prix de revient prévisionnel : 199 588 €  
Financement externe : 97 023 €  
Contribution prévisionnelle globale : 102 564 €
  - TRAVAUX sur RESEAU de France TELECOM  
Prix de revient prévisionnel : 57 700 €  
Financement externe : 15 463 €  
Contribution prévisionnelle globale : 42 237 €
  - TRAVAUX d'AMENAGEMENT de SECURITE  
Ent. CARREY 136 628.65 € TTC  
Maitrise œuvre 4 658.42 € TTC
  - TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIQUE  
Fournitures et pose de luminaires 36 824.84 TTC
  - AIDES ATTENDUES : ETAT : 27 325 €  
Conseil Général : 40 000 €
- Présentation du PADD, Projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme

### Plan Local d'Urbanisme : Où en sommes-nous ?

Le Conseil Municipal a débattu, le 9 Septembre 2011, sur le contenu du Plan d'Aménagement et de Développement Durable ce qui permettra d'arrêter le Projet de PLU début Novembre 2011.

La consultation des personnes publiques associées (Etat, Conseil Général, Communauté de communes, SCoT les services publics et les chambres consulaires) s'effectuera sur 3 mois : décembre janvier, février 2012. Puis, l'enquête publique se déroulera de mi-mars à mi avril 2012 avec remise du rapport à mi-mai. Enfin, de mai à juin, il y aura la finalisation du document avec son approbation par le conseil municipal. Le préfet a alors 2 mois pour contrôler la légalité du document. Le PLU rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> Septembre 2012.

En attendant, le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) continue à s'appliquer tout en prononçant des sursis à statuer sur des demandes ne rentrant pas dans l'économie du PLU. Ce calendrier a pris du retard (6 mois) car nous avons du adapter le PLU au Grenelle 2 de l'environnement et à l'évolution du Projet du SCoT Nord Isère.

**Aménagement du cimetière :** Avec l'évolution des mœurs, la crémation est une forme de sépulture de plus en plus répandue. Aussi, après la mise en place de columbariums dans de nombreuses communes, il nous a été demandé d'aménager un jardin du souvenir à La Chapelle. C'est un espace réservé à la dispersion des cendres des défunts et au recueillement des familles.

Après avoir étudié plusieurs propositions, nous avons choisi la société «Granmond» qui nous a fourni le matériel nécessaire à la mise en place du jardin du souvenir : stèle, tablette, bancs, colonne en granit. Le terrassement, la pose des buses et des grilles, les bordures et l'empierrement ont été réalisés par nos agents communaux qui ont fait un travail remarquable, pour un coût bien inférieur aux différents devis

proposés. Le jardin du souvenir a vu tout récemment sa première utilisation. Suite à la délibération du conseil municipal du 29 août 2011, il sera demandé aux familles une participation forfaitaire de 150 € comprenant : l'enregistrement sur le registre des défunts, la plaque gravée qui sera placée sur la colonne commémorative, ainsi que l'entretien du jardin du souvenir.



**La sécurisation de la route de Sorlin et du Mollard** Concernant le hameau de Sorlin, l'arrêté prévoyant de l'englober dans l'agglomération est rédigé et a été validé par la préfecture. La signalisation routière a été changée 50 km/h au lieu de 70, Les marquages au sol, les passages piétons ainsi que l'éclairage sont réalisés.

Pour le Mollard, comme vous l'avez remarqué, les travaux sont en cours. Démarrés début septembre la fin en est prévue pour fin octobre. Ces travaux consistent à détourner la voie pour sécuriser la sortie des riverains et permettre aux conducteurs une meilleure visibilité dans les parties étroites, tout en créant un chemin piétonnier tout au long du parcours. L'enfouissement des réseaux et la mise en place d'un éclairage public font également partie de ces travaux. Quant à la création d'un assainissement collectif pour le quartier du Mollard (relevant de la compétence de la communauté de communes) seules les attentes de traversées de chaussée sont actuellement réalisées. L'étude est réalisée, la mise en chantier se fera probablement ces toutes prochaines années.

## La commission : affaires sociales

Odile Ravier

**La Médiathèque** Elle a repris sa permanence du mardi depuis le 06/09/2011. Outre, d'assurer les permanences, notre principal travail se concentre sur l'acquisition de livres dans les secteurs adultes et jeunesse afin de pouvoir satisfaire votre envie de lire des nouveautés. Ceci porte sur les romans, les documentaires, la poésie et la bande dessinée.

Ces nouveautés seront à votre disposition aussi rapidement que possible car avant de les mettre en rayon divers travaux vont être nécessaires. De plus, nous envisageons de réaliser quelques animations courant 2012 mais nous aurons l'occasion de vous en parler plus lors de la cérémonie des vœux.

Ceux ou celles qui seraient disponibles peuvent venir nous aider il suffit de donner vos coordonnées en mairie ou mieux de venir à la médiathèque le mardi de 16h30 à 19h30.

Nous tenons à remercier ceux ou celles qui sont venus au stand de la médiathèque lors du forum des associations.

### Information "téléalarme "

L'agrément du CCAS de la Chapelle de la Tour pour son activité de téléassistance a été renouvelé le 15 juin 2010 pour 5 ans. Le CCAS fait appel, pour cette assistance aux personnes, au service public "Téléalarme du Nord-Isère" de Bourgoin.

Le tarif d'abonnement est fixé annuellement par le conseil d'administration du CCAS de Bourgoin. Il est actuellement de 32 euros par mois. La demande d'installation doit être faite au secrétariat de mairie qui transmettra aux délégués du CCAS. Christian Bonnet-Gonnet, Maurice Durand, Nathalie Peutin, Odile Ravier sont chargés des visites aux abonnés pour les essais et les encaissements. Ils sont à votre disposition pour vous renseigner

## La commission : animation

Hervé Guillaud



### L'inter villages à Dolomieu



A Dolomieu, avaient lieu l'inter villages comprenant 7 équipes. Bon comportement des 'rouge et noir', finalistes au jeu de scrabble, finalistes au tir à la corde, 1er au jeu spécial des boules (Boulodomois), 5<sup>ième</sup> au parcours de la brouette, 2<sup>ième</sup> à la course en sac, classés 5<sup>ième</sup>, au transport de l'eau. Etonnement général, joueurs supporters, on pensait avoir gagné ce jeu, les juges ont oublié de comptabiliser un seau de 10l. L'erreur est humaine, c'est sportivement que nos joueurs et responsables ont accepté le verdict de la 5<sup>ième</sup> place.

Au classement final, la Chapelle est 3<sup>ième</sup> très près de la 1<sup>ère</sup> place, quelques regrets quand même, il faut l'avouer, surtout pour les jeunes concurrents qui s'étaient défoncés dans ce jeu. Après avoir gagné 2 années de suite, 3<sup>ième</sup> c'est bien. A noter, le nombre important de supporters chapelands venus pousser leur équipe qui a fait la fête à Dolomieu très tard, le résultat étant devenu secondaire. Bravo à tous pour votre comportement sportif. Rendez-vous à la Bâtie en 2012.

### Au gymnase : règlement et horaires

Les rollers et les vélos sont interdits toute l'année.

Rappel : à 22h, les entraînements doivent être terminés. Si dépassement, une sanction sportive s'imposera pour la société fautive.

## La fête de la musique

Le 17 juin, avait lieu la fête de la musique qui a été un énorme succès de par le nombre de présents, mais aussi par la qualité des acteurs présents et l'ambiance qui a duré jusqu'à 1h30 du matin. Heure où il a fallu faire partir les danseurs, chanteurs qui ne voulaient pas arrêter un si belle soirée.

On a commencé à 20h avec Jemina, Alain David, Michel Ostansky, Antony Cattin, qui ont brillé par leur répertoire des années 70 à nos jours, en solo ou duo. William Navoret, le jeune accordéoniste Dolomois a pris du plaisir, l'a redonné se plaisant à cette fête. L'arrivée sur la piste des 40 membres du Country Club de Rochetoirin a déclenché un tonnerre d'applaudissements. Ils furent suivis du groupe Delmas, emmené par le Chapeland Cédric Minot, l'ambiance grimpeait encore. Ce groupe a enchanté tous les présents embarquant dans leur prestation la jeune et jolie chapelande Mathilde Guillet qui a prouvé qu'à la guitare et au chant, elle est aussi au top.

Les musiciens et danseurs ont évolué à tour de rôle toute la soirée, ce qui explique que le public conquis et heureux ne voulait pas rentrer. Belle soirée où tout s'est bien. Les crêpes, diots, hot dogs, frites, buvette ont connu le succès équivalent au spectacle. Rendez-vous en juin 2012.

Pour la deuxième année consécutive, **le forum des associations** a eu lieu le samedi 3 septembre matin. Ainsi, la majorité des associations culturelles et sportives étaient présentes : ADMR, AFR, médiathèque, Sou'sco, Badminton, Basket des Vallons de la Tour, Club Pongiste, Kenpo, Sport et détente, Tennis Club, VTT Natu'runbike, US Dolomoise, Le Don du Sang.

## 24 et 25 septembre vogue-foire de notre village

Cette année, le soleil était là sur la Chapelle. Samedi matin, le boulevard a vu peu d'exposants, le conseil municipal des enfants était présent pour répondre aux questions des enfants et des parents. Les Chapelands sont venus manger les tripes ou le jambon de Mr Perrin et ont pu assister, le soir, au feu d'artifice, tiré depuis le terrain de foot. Dimanche, pendant que plusieurs centaines de personnes marchaient de four en four, sur le boulevard, les chapelands vendaient de nombreux objets espérant leur donner une seconde vie. Le Kenpo proposait à boire, le CCAS des gaufres ... les sifflets des conscrits étaient absents.



## La commission : vie scolaire

Jacques Bernard

**Garderie** : de 7h45 à 8h20 (1 ticket) et de 16h30 à 18 heures (1 ticket par tranche de 3/4 d'heure) les tickets sont à déposer dans la boîte aux lettres garderie le matin même du jour de garderie; le tarif est de 0,75€ par ticket et ils sont disponibles en mairie.

**Restaurant scolaire** : un appel d'offre a été lancé conformément à la loi, cet appel d'offre débutera le 1er novembre pour une durée de 2 années. Suite à la dissolution de l'association cantine, la mairie reprend à sa charge le fonctionnement de ce service et un nouveau règlement sera réalisé courant octobre 2011. A ce jour, le prix du repas reste fixé à 3,20€.

**Commission d'attribution des logements** : cette commission est constituée de 3 membres: Carole Millet, Christian Bonnet-Gonnet et Fabrice Gentil. Cette commission va établir un cahier des charges pour l'attribution de 3 logements situés au premier étage de la maison médicale; il y aura 1T3, 1T2 et 1 studio de disponible. Un logement T3 sera attribué par la commission logement de la CCVT. Ces logements devraient être livrés courant décembre 2011.

**Écoles** : cette année, nous avons eu une classe de supprimée en maternelle malgré nos efforts pour maintenir cette classe. Dans un premier temps, nous avons rencontré l'inspecteur de La Tour du Pin en présence de Mme Marion afin de lui donner tous les éléments en notre possession sur les futurs effectifs. Nous avons reçu le soutien du Député, du Sénateur ainsi que du Sous-préfet et malgré nos courriers, l'inspectrice d'académie n'a jamais daigné nous répondre. Il y avait un accord entre l'éducation nationale et les maires de France qui stipulait que pour les communes rurales, le maire devait être informé 2 ans avant toute fermeture de classe et cet accord n'a pas été respecté.

Pourtant, certaine communes ayant le même nombre élèves n'ont pas eu de suppression de postes !!!!!

Cette année, nous avons 187 élèves inscrits dont 75 en maternelle et de nouvelles inscriptions sont attendues en cours d'année.

La dotation de la mairie par enfant, afin de couvrir les fournitures scolaires, est de 43€ pour les CP et CE1 et de 34€ pour les maternelles PS, MS et GS ainsi que pour les CE2 et CM1/CM2.

## Les prochains événements

**Samedi 22 octobre** : Les Vallons de la Tour organisent une visite de terrain de **l'Espace Naturel Sensible de l'Étang de la Feuillée**. Rendez-vous devant la déchèterie à 10h. Lors de cette visite, qui se fera à pied, seront vus les aspects protection de la faune et de la flore de l'étang grâce à la présence de Raphaël QUESADA, directeur de l'association Lo Parvi et d'Amandine LEMERCIER, ingénieur environnemental au Conseil général de l'Isère.

**11 novembre** : notre monument aux morts aura 90 ans, venez célébrer son anniversaire. En prévision de cette célébration nous recherchons différents objets sur la période de la 1 ère guerre mondiale, pour une exposition, et des informations sur le comité de souscription créé pour la construction du monument. Merci de prendre contact avec Mme Peutin 04 74 97 56 23.

**2 décembre 2011 à 18h30** : assemblée plénière du conseil des enfants, ouverte au public à la salle d'animation rurale

## Le prochain bulletin : le bulletin annuel début janvier 2012